



SERVICE DU GREFFE

PROCÈS-VERBAL de la séance d'ajournement de la séance extraordinaire du 24 août 2020 du conseil municipal de la Ville de Saint-Rémi tenue à huis clos, le **mercredi 26 août 2020** à compter de **12 h 05**.

À laquelle sont présents par moyen de communication électronique, soit par vidéoconférence :

Monsieur Jean-François Daoust, conseiller
Monsieur Dany Brosseau, conseiller
Madame Marie-Dominique Fortin, conseillère
Madame Annie Payant, conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de la mairesse, madame Sylvie Gagnon-Breton.

Sont absents :

Monsieur Yvon Yelle, conseiller
Monsieur Claude Boyer, conseiller

Sont également présents par moyen de communication électronique, soit par vidéoconférence :

M^e Patrice de Repentigny, greffier
Madame Nancy Corriveau, directrice générale

ORDRE DU JOUR

4. CONSEIL

4.1 Réouverture de la séance

5. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

5.1 Appel d'offres no AO-07-2020 - Infrastructure diverses rues 2020 - Adjudication du contrat

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

4 CONSEIL

4.1 RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

5 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

20-08-0620

**5.1 APPEL D'OFFRES NO AO-07-2020 - INFRASTRUCTURE DIVERSES RUES 2020 -
ADJUDICATION DU CONTRAT**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-François Daoust
ET: résolu unanimement

de reporter ce point à une séance ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

20-08-0621

7 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Annie Payant
ET: résolu unanimement

que la présente assemblée soit levée à 12 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Sylvie Gagnon-Breton
Mairesse

M^e Patrice de Repentigny, notaire
Greffier